

8703

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 8703**Autres Moyens d'Identification :** Frein Filet à Faible Résistance, à Haute Résistance, Permanent/ Threadlocker, High Strength, Permanent**N° Pièces Connexes :** 8703-10ML, 8703-50ML

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Frein filet à haute résistance pour vis jusqu'à 1"**Usage contre-indiqué :** Sans objet

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

FabricantMG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADAMG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA**Téléphone** +1-800-340-0772
FAX +1-800-340-0773
COURRIEL support@mgchemicals.com
WEB www.mgchemicals.com**Téléphone** +1-905-331-1396
FAX +1-905-331-2682
COURRIEL info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence


Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**
(Code d'accès : 335388)**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

8703
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

| Critère | | Catégorie | Mention | Symbole |
|----------------------------------|-----------|-----------|------------|-------------|
| Sensibilisation | Cutané | 1 | Attention | Exclamation |
| Irritation Oculaire | | 2 | Attention | Exclamation |
| Irritation Cutanée | | 2 | Attention | Exclamation |
| Dangers pour le Milieu Aquatique | Chronique | 3 | <i>nil</i> | <i>nil</i> |

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

| | |
|---|--|
| Mention | ATTENTION |
| Symboles | Mention de Danger |
|  | H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée |
| <i>symbole non mandaté</i> | H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Prévention | Conseils de Prudence |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P261 | Éviter de respirer les fumées et vapeurs. |
| P280 | Porter des gants de protections, des vêtements de protection, des équipements de protection des yeux. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| P264 | Se laver soigneusement les mains après manipulation. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |

Suite de section sur la page suivante

8703
Continuation ...

| Intervention | Conseils de Prudence |
|---------------------|---|
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. |
| P337 + P313 | Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin. |
| P302 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. |
| P333 + P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou Consulter un médecin. |
| P362 + P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| Stockage | Conseils de Prudence |
| P403 + P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé d'une manière étanche. |
| Élimination | Conseils de Prudence |
| P501 | Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. |

Dangers Non Classifiés Ailleurs

| Autres Critères | Mention de Danger/ Conseils de Prudence | Mention | Symboles |
|------------------------|--|----------------|-----------------|
| Sans objet | Sans objet | Sans objet | Sans objet |

8703
Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

| No. CAS | Nom Chimique | %(poids) |
|------------|--|----------|
| 24448-20-2 | bis-((méthacryloxy)éthoxy-2)phényl-4)propane-2,2 | 60-70% |
| 39382-25-7 | polyester de biphénol et de fumarate propoxylé | 15-20% |
| 27813-02-1 | méthacrylate d'hydroxypropyle | 15-20% |
| 80-15-9 | hydroperoxyde de cumène | 1-2% |
| 81-07-2 | saccharine | 1-2% |

Section 4 : Premiers Soins
Condition d'Exposition
Code SGH: Conseils de Prudence
**EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P337 + P313

Symptômes Immédiat
rougeur, irritation, douleur
Intervention

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION

P304 + P340, P312

Symptômes Immédiat
irritation des voies respiratoires, toux
Symptômes Différés
(exposition extrême) essoufflement, respiration sifflante
Intervention

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Suite de section sur la page suivante

8703*Continuation...***EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU**

P302 + P352, P362 + P364, P333 + P313

Symptômes Immédiat*irritation, rougeur, dermatite allergique de contact***Intervention**

Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION

P301 + P330, P331

Symptômes Immédiat*Faible toxicité : douleur abdominale, sensation de brûlure***Intervention**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**Moyens d'extinctions**

En cas d'incendie : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

Danger Spécifiques

Non inflammable ou combustible, mais brûle si impliqué dans un incendie. Produit des fumées irritantes et toxiques dans des incendies ou en contact avec des surfaces très chaudes.

Toxique pour les milieux aquatiques : Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

Produits de CombustionProduit des oxydes de carbone (CO, CO₂) et des oxydes d'azote (NO_x).**Pompier**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

8703**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversement Accidentel**

| | |
|--|---|
| Protection Individuelle | Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8. |
| Précautions à Prendre pour l'Intervention | Éviter de respirer les fumées ou vapeurs. |
| Précautions pour l'Environnement | Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau. |
| Méthode de Confinement | Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite). |
| Méthode de Nettoyage | Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Essuyer les résidus avec des serviettes essuie-tout et placer les serviettes sales dans le récipient à déchets. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu. |
| Méthode d'Élimination | Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13. |

Section 7 : Manutention et Stockage

| | |
|--------------------|--|
| Prévention | Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les fumées ou vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| Manutention | Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation. |
| Stockage | Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 38 °C [100 ° F]. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé d'une manière étanche. |

8703**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Contains no substances with occupational exposure limits.

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées.

Paramètres de Contrôles**Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Puisque le dioxyde de titane est lié au mélange liquide, il ne présente pas de danger dans l'air sous conditions d'utilisation normale. Assurer une ventilation adéquate si le produit est mécaniquement pulvérisé ou projeté un brouillard.

Suite de section sur la page suivante

8703**Equipment de Protection Individuelle****Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau

En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle, néoprène ou d'autres gants chimiquement résistant.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Protection Respiratoire

N'est pas normalement requis, mais en cas d'exposition à des niveaux élevés de vapeurs ou fumées, porter un demi-masque avec cartouche de vapeurs organiques et filtre à particule.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

8703
Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

| | | | |
|--|----------------------|---|-----------------------|
| État Physique | Liquide | Limite Inférieure d'Inflammabilité | Pas disponible |
| Apparence | Violet | Limite Supérieure d'Inflammabilité | Pas disponible |
| Odeur | Légère | Pression de Vapeur @ 20 °C | <5 mmHg [<0.7 kPa] |
| Seuil d'Odeur | Pas disponible | Densité de Vapeur | >2.6 (Air =1) |
| pH | Pas disponible | Densité Relative @25 °C | 1.05 |
| Point de Fusion/ Point de Congélation | Pas disponible | Solubilité Dans l'Eau | Faible |
| Point Initial d'Ébullition | ≥149 °C [≥300 °F] | Coefficient de Partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Point d'Éclair | >93 °C [>200 °F] | Température d'Auto-Inflammation^{b)} | Pas disponible |
| Taux d'Évaporation | Pas disponible | Température de Décomposition | Pas disponible |
| Inflammabilité | Non inflammable | Viscosité @25 °C | Pas disponible |

Section 10 : Stabilité et Réactivité

| | |
|----------------------------------|---|
| Réactivité | À 70 °C [158 °F], l'hydroperoxyde de cumène peut s'auto-décomposer de façon accélérée. |
| Stabilité chimique | Stable sous les conditions de température et de pression normale |
| Conditions à éviter | Éviter les températures supérieures à 38 °C [100 °F] et des matériaux incompatibles. |
| Matériaux Incompatibles | Oxydants forts, acides forts, bases fortes, alcalis, ou métaux alcalin |
| Polymérisation | Ne se produira pas |
| Produits de Décomposition | À 70 °C [158 °F], l'hydroperoxyde de cumène peut subir une décomposition auto-accelérée. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5. |

8703**Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

| | |
|-------------------|---|
| Yeux | Provoque de la rougeur, irritation sévère ou de la douleur. |
| Peau | Provoque de la rougeur, de l'irritation de la peau, et une dermatite allergique de contact. |
| Inhalation | L'inhalation des vapeurs peut provoquer une irritation du nez, de la gorge, et des poumons. |
| Ingestion | Faible toxicité : peut provoquer une irritation et des sensations de brûlure. (Voir aussi les symptômes d'inhalation). |
| Chronique | Une exposition prolongée ou répétée peut endommager les tissus muqueux des voies respiratoires supérieures et des poumons. L'exposition prolongée et répétée peut causer une allergie cutanée. |

Suite de section sur la page suivante

8703**Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

| Nom Chimique | DL50 oral | DL50 dermique | CL50 inhalation |
|--|---------------------|-----------------------|------------------------|
| bis-((méthacryloxy)éthoxy-2)phényl-4)propane-2,2 | Pas disponible | Pas disponible | Pas disponible |
| polyester de biphénol et de fumarate propoxylé | Pas disponible | Pas disponible | Pas disponible |
| méthacrylate d'hydroxypropyle | 11 200 mg/kg Rat | >5 000 mg/kg Lapin | Pas disponible |
| hydroperoxyde de cumène | 382 mg/kg Rat | 490 mg/kg Lapin | 220 ppm Rat |
| saccharine | 17 000 mg/kg Rat | Pas disponible | Pas disponible |

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d`ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Suite de section sur la page suivante

8703**Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

Lésions/irritation des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Selon des études sur des animaux, le bis-((méthacryloxy)éthoxy-2)phényl-4)propane-2,2 et méthacrylate d'hydroxypropyle provoque une sensibilisation de la peau.

Cancérogénicité (risque de cancer)

Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65 ou NTP.

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles — exposition unique

L'exposition au diméthacrylate de polyéthylène glycol, le silice amorphe, fumée et le hydroperoxyde de cumène peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées

Au contact de l'air, ce mélange adhésif anaérobique a un temps de fixation très rapide et se polymérise en quelques minutes seulement. Le mélange ne présente donc pas de risque STOT RE 2 car l'hydroperoxyde de cumène est inextricablement lié dans une matrice polymère à formation rapide et, par conséquent, n'est pas biodisponible pour exposition à long terme ou répétées dans des conditions normales d'utilisation ou dans des situations d'urgence prévisibles.

L'hydroperoxyde de cumène est un STOT RE 2 et cause des dommages aux poumons lors d'une exposition prolongée ou répétée. Une surexposition peut entraîner un œdème pulmonaire.

Danger d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il y n'y a pas de composant de catégorie 1.

8703**Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>) et d'autres sources fiables.

L'hydroperoxyde de cumène est un polluant environnemental aigu de catégorie 2 (avec une CL50 minimale de 3.96 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel); CE50 de 18.84 mg/L 48 h *Daphnia magna* (puce d'eau); 3.1 mg/L 72 h *Desmodesmus subcapitata*).

La saccharine, la silice et le propane-1,2-diol ne sont pas dangereux pour l'environnement selon les critères de classification du SGH.

Écotoxicité Aiguë

Voir l'écotoxicité chronique.

Écotoxicité Chronique

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Biodégradation

Pas disponible

Bioaccumulation

Pas disponible

Autres Effets

Pas disponible

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

8703**Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre**

Référez aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Non Réglementé

Voie Aérienne

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Non Réglementé

Voie Maritime

Référez au Règlement IMDG.

Non Réglementé

Section 15 : Information sur la Réglementation**Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

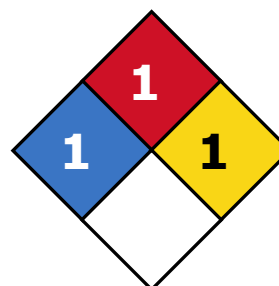
Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

Suite de section sur la page suivante

8703**USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

| | |
|--------------------------------|------------|
| SANTÉ : | * 1 |
| INFLAMMABILITÉ : | 1 |
| RISQUE PHYSIQUE : | 1 |
| PROTECTION PERSONELLE : | |

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient du hydroperoxyde de cumène (No. CAS 80-15-9); quantité rapportable = 10 lb) qui est assujetti aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

Ce produit contient du saccharin (No. CAS 81-07-2 ; quantité rapportable = 100 lb), qui est assujetti sous CERCLA aux exigences de déclaration de la section 102(a).

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit contient du dioxyde de titane, qui est une substance répertoriée comme cancérigène, mais il est lié et l'exposition dans des conditions normales d'utilisations sont en dessous du seuil Safe Harbor.

Suite de section sur la page suivante

8703**Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le Département de Affaires Réglementaires

Date de Révision 28 février 2020

Annule et Remplace 12 décembre 2018

Changement Effectué : Changement de numéro de téléphone en cas d'urgence et mise à jour général.

Références

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

Suite de section sur la page suivante

8703**Abréviations**

| | |
|---------|--|
| ACGIH | American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA) |
| C.I.R.C | Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC) |
| CL50 | Concentration Léthal 50% (en anglais = LC50) |
| CLmin | Concentration Léthal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo) |
| COV | Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC) |
| CTmin | Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo) |
| CE50 | Concentration effective médiane (en anglais = EC50) |
| FDS | Fiche de Données de Sécurité |
| DL50 | Dose Léthal 50% (en anglais = LD50) |
| MPT | Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA) |
| NTP | National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National) |
| LEMT | Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL) |
| LECT | Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL) |
| PEL | Limite d'Exposition Admissible |
| SGH | Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS) |
| NTP | National Toxicology Program |

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.